

05.06.2003 – 13:00 Uhr

BBT: BBT: Davantage de places d'apprentissage, davantage de jeunes devant le choix d'une profession

Berne (ots) -

OFFT. Selon les estimations du baromètre des places d'apprentissage, 70 000 places d'apprentissage seront proposées en 2003, soit 500 de plus que l'année précédente au même jour de référence. Parallèlement, 73 000 jeunes, 3 000 de plus qu'il y a un an, sont appelés à faire un choix professionnel. L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), compte tenu des développements enregistrés l'année dernière, s'attend à ce que la dynamique sur le marché des places d'apprentissage conduise, d'ici à l'été, à une augmentation de l'offre de places d'apprentissage et incite de ce fait quelques jeunes à prendre une orientation différente. La Task Force « Places d'apprentissage 2003 » a en outre approuvé, à fin mai, plusieurs mesures destinées à promouvoir la création de places d'apprentissage supplémentaires.

Lenquête effectuée auprès des entreprises laisse apparaître, au 15 avril 2003, une légère progression de l'offre globale de places de formation. 70 000 places sont proposées cette année par les entreprises, alors que l'année dernière, au jour de référence, ce chiffre était de 69 500. Selon les déclarations des entreprises interrogées, 70 % des places d'apprentissage proposées sont déjà attribuées (en 2002 : 71 %), soit environ 49 500 (en 2002 : 49 000) places d'apprentissage attribuées pour à peine 20 500 (en 2002 : 20 500) places d'apprentissage encore disponibles. Jusqu'au jour de référence, on enregistre, par rapport à l'année dernière, une augmentation du nombre de places de formation proposées dans l'industrie de la métallurgie et des machines (en 2003 : 18 000, en 2002 : 16 000), dans la construction (en 2003 : 8 500, en 2002 : 7 500) et dans l'hôtellerie et la restauration (en 2003 : 5 500, en 2002 : 3 000). La situation des places d'apprentissage est stable dans les professions de la vente (en 2003 : 7 000, en 2002 : 6 500) et dans les professions techniques (en 2003 : 4 000, en 2002 : 3 500). L'offre de places d'apprentissage recule par contre pour les professions exerçant dans des bureaux (en 2003 : 12 500, en 2002 : 14 500).

La voie de formation préférée des jeunes reste l'apprentissage. Le baromètre des places d'apprentissage constate un regain d'intérêt de 1 %, pour se situer à 59 % (en 2001 : 60 %, en 2002 : 58 %). Ce sont donc près de 73 000 jeunes (en 2002 : 70 000) qui privilégient l'apprentissage. L'augmentation est due à la croissance démographique et à un nombre plus élevé de jeunes qui, après une année de transition, arrivent sur le marché de l'apprentissage. Parmi les jeunes interrogés, 46 000 (en 2002 : 45 500) indiquent qu'ils ont déjà trouvé une place d'apprentissage. La marge d'erreur de 3 500 places d'apprentissage en comparaison de l'enquête menée auprès des entreprises, montre la nécessité de procéder à deux sondages. Les apprentissages les plus appréciés concernent toujours les professions de l'industrie métallurgique et des machines (en 2003 : 24 %, en 2002 : 29 %) ainsi que les professions exerçant dans des bureaux (en 2003 : 22 %, en 2002 : 25 %).

Si l'on ne constate aucune différence majeure dans les voies de formation selon les nationalités, les résultats des enquêtes précédentes se confirment en ce qui concerne l'attribution des places d'apprentissage : 69 % des jeunes suisses (67 % de femmes, 70 % d'hommes) ont pu conclure un contrat d'apprentissage contre seulement 41 % de jeunes étrangers qui ont franchi ce pas (40 % de femmes, 41 % d'hommes).

Dans tous les groupes de professions, le nombre des candidatures est

en nette augmentation. En moyenne, les entreprises reçoivent 11 candidatures par place d'apprentissage. Les professions de l'informatique atteignent des records, avec 23 demandes par place. Elles ravissent le premier rang aux apprentissages de commerce qui comptent 19 demandes par place. Le secteur de la construction arrive en dernière position, cette année, avec 5 demandes par place.

L'expérience a montré que la dynamique qui prévaut sur le marché des places d'apprentissage conduit, d'ici à l'été, à une nouvelle hausse de l'offre de places d'apprentissage et incite quelques jeunes à opter pour une nouvelle orientation. Cette tendance concerne surtout la Suisse romande et le Tessin, où l'attribution des places d'apprentissage intervient généralement trois mois plus tard qu'en Suisse alémanique. Actuellement, seules 55 % des places proposées ont été attribuées en Suisse romande, et 27 % seulement au Tessin. En comparaison, la Suisse alémanique a déjà attribué 76 % de ses places. La Task Force « Places d'apprentissage 2003 », mise sur pied par le conseiller fédéral Joseph Deiss, a approuvé, à la fin du mois de mai, plusieurs mesures de l'OFFT visant la création ciblée et à brève échéance de places d'apprentissage. Il s'agit notamment du soutien financier des promoteurs de places d'apprentissage, de nouveaux réseaux d'entreprises formatrices et des mesures de marketing en faveur des places d'apprentissage.

Le présent baromètre des places d'apprentissage repose sur les réponses de 2 575 entreprises proposant des places d'apprentissage et de 2 632 jeunes confrontés au choix d'une profession. Les deux enquêtes ont été menées à l'échelle nationale.

Pour de plus amples renseignements :

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), Communication, Helen Stotzer, tél. 031 322 83 63, helen.stotzer@bbt.admin.ch

Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), centre de prestations Formation professionnelle, Hugo Barmettler, tél. 031 323 20 29, hugo.barmettler@bbt.admin.ch

Internet :

Baromètre des places d'apprentissage : www.bbt.admin.ch (Formation professionnelle // Dossiers et Projets // Baromètre des places d'apprentissage)

Task Force « Places d'apprentissage 2003 » : www.bbt.admin.ch (Dossier Task Force Places d'apprentissage 2003)

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000119/100463769> abgerufen werden.